

# « Challenge piste CITA DI BIGUGLIA 2025 »

RÈGLEMENT DES COURSES du 21 juin 2025

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « CRITERIUM DE BIGUGLIA » inscrite au calendrier régional FFC Corse de cyclisme sur route est organisée par l'Etoile Cycliste Bastia Biguglia zac Luccianella Bat U PINU A1 20600 FURIANI sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se disputera le samedi 21 juin 2025

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Les épreuves sont réservées :

École de cyclisme de 5 à 12 ans (VTT et BMX autorisés)

U15 (H/F) : 13-14 ans

U17 (H/F) : 15 à 16 ans

U19 (H/F) : 17 à 18 ans

ESPOIRS(H/F) : 19 à 22 ans

SENIORS (H/F) : 23 à 29 ans

MASTER 1/2 (H/F) : 30 à 39 ans

MASTER 3/4 (H/F) : 40 à 49 ans

MASTER 5/6 (H/F) : 50 à 59 ans

MASTER 7/8 (H/F) : 60 à 69 ans

MASTER 9 (H/F) : 70 ans et plus

L'épreuve est classée régionale.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFC et FSGT pass cyclisme, Axess et open ffc ainsi que les non licenciés ou autre fédérations sportive à condition de présenter un certificat médical de non contre - indications à la pratique du cyclisme en compétition.

## ARTICLE 4. INSCRIPTION & PERMANENCE

Les préinscriptions se font sur [www.sportnconnect](http://www.sportnconnect), l'engagement est de 20€ pour les FFC et FSGT, 25€ pour les non licenciés et licenciés d'autres fédérations. Le cas échéant, une majoration de 5 euros sera appliquée pour les engagements sur place. La permanence de départ se tiendra les samedis 1h AVANT LES COURSES sur la piste de Biguglia. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes et les coureurs, se fait sur présentation de la licence (certificat médical pour les non licenciés) à la permanence. « Challenge piste CITA DI BIGUGLIA 2025 » En l'absence de licence (ou de certificat médical), le concurrent concerné ne sera pas autorisé à participer. Les coureurs licenciés devront courir avec une tenue ou apparait le nom ou le logo de leur club. L'organisateur fournira 1 dossard unique aux coureurs, celui-ci devra être positionné côté GAUCHE

ainsi qu'une puce de chronométrage à placer sur la fourche avant du vélo. Tout découpage ou pliage est formellement interdit et sera sanctionné.

#### ARTICLE 5. EMARGEMENT :

Émargement a la prise de dossards

#### ARTICLE 6. PROGRAMME DES EPREUVES

- 18h30 course Elimatoire Minimes, Benjamins, Pupilles
- 19h Course Elimatoire, à partir de cadets et féminines,
- 20h Course Minimes, Benjamins 30mn et 1T, pupilles 8Tours, Poussins 4Tours, Pré-licenciés 2Tours
- 21h Course scratch Féminines, cadets, juniors, espoirs, élite et Masters ½, 3/4, 5/6, 7/8, 9 pour 1H et 3Tours

### **COURSE LIMITEE A 45 COUREURS PAR COURSE**

#### ARTICLE 7. MODALITES DE RAVITAILLEMENT ET INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Les coureurs ne pourront pas recevoir de ravitaillement et ne devront jeter aucun objet sur la piste sous peine de disqualification. Pour tout incident technique les coureurs réintégreront leur place et ne devront pas de tour.

#### ARTICLE 8. DELAIS D'ARRIVEE

A partir de 2 tours perdus, le coureur pourra terminer l'épreuve mais ne devra ni gêner l'évolution des autres concurrents ni prendre part aux sprints. Tout coureur abandonnant ou mis hors course devra retirer son dossard.

#### ARTICLE 9. CLASSEMENTS ET PRIX

Les points de l'Élimatoire et du Scratch seront cumulés, le classement sera fait sur le cumul des points des 2 épreuves.

Nomenclatures points course Élimatoire : 1er/20pts, 2em/ 17pts, 3em/15pts, 4em/12pts, 5em/10pts, 6em/9pts, 7em/8pts, 8em/7pts, 9em/6pts, 10em et +/5pts

Nomenclatures points course scratch : - 1 er / 30 pts, 2em / 25pts, 3em /20pts, 4em /18pts, 17pts jusqu'à 5pts ,3pts pour abandon ,0 pts non partants

Les classements seront établis et affichés dans les plus brefs délais, la remise des prix se fera **LE JOUR DE LA COURSE**

#### ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC/UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

#### ARTICLE 12. PROTOCOLE

PODIUM LE 21/06/2025 LE CALCUL du classement sera fait sur le cumul des points des 2 épreuves

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole le 21 juin 2025 :

- Les trois premiers du Classement et le premier de chaque catégorie.

-Tous les coureurs lauréats devront obligatoirement se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de course

. Pour les licenciés, tout concurrent non porteur de la tenue de son club se verra refuser l'accès au podium.

- Tout coureur absent lors de la cérémonie protocolaire perdra le bénéfice de ses prix

. En cas de réclamations l'organisateur se rapprochera du chronométreur afin d'étudier et délibérer sur ces demandes